

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Le fusil français Chassepot
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-331044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grande justesse, toujours difficile à obtenir dans une bataille à cause de la fumée, de la poussière, de l'émotion des servants, etc., le canon prussien, même avec l'obturateur à coins, restera inférieur au canon français, remarquable par sa simplicité, et aux autres canons qui sont des modifications de ce dernier, comme le nôtre par exemple.

Les principaux ateliers de construction de l'artillerie prussienne et la poudrerie se trouvent à Spandau et ses environs.

Le canon de 6 liv. prussien a été adopté dans la plupart des petits Etats de l'Allemagne, comme la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Baden. Ces mêmes Etats ont dès lors adopté aussi le 4 liv.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Autriche, ainsi que la Confédération germanique, ont adopté le système prussien pour les pièces de position destinées à armer les forteresses de la Confédération.

En Belgique on a adopté de même, après de longues et vives discussions, le canon de 4 liv. prussien comme pièce de bataille, et les canons de fonte de 12 et de 24 liv. rayés au même système comme pièces de position. On y a introduit cependant une modification dans l'obturateur (Wahrendorf modifié).

Jetons maintenant un coup-d'œil sur les deux pays d'outre-mer d'où proviennent en général les principales inventions ou progrès dans les arts et dans les sciences.

(A suivre.)

LE FUSIL FRANÇAIS CHASSEPOT.

Parmi les modèles de fusils se chargeant par la culasse, présentés aux récents essais d'Aarau, le fusil français Chassepot, qui a été particulièrement remarqué par les connaisseurs, a eu le malheur, par suite de retard dans l'arrivée de la munition, de n'avoir pu être essayé qu'après ses concurrents et devant une sous-commission seulement. Comme la commission et les autorités auront encore à décider le meilleur modèle nouveau et définitif, et que le fusil Chassepot, qui vient d'être adopté comme l'arme réglementaire pour l'infanterie de l'armée française, satisfait en grande partie aux conditions prescrites, nous ne croyons pas oiseux de donner quelques renseignements spéciaux sur cette arme.

Le fusil Chassepot est une arme à aiguille, et rentre par conséquent dans le type des armes à obturateur mobile suivant l'axe du canon. Comme dans le fusil prussien, un cylindre ou verrou, mû par un

levier rabattu sur la partie droite de l'arme lorsqu'elle est chargée, découvre, quand on le retire en arrière après avoir ramené la poignée dans le plan vertical, une ouverture qui permet d'introduire la cartouche dans le canon. Dans ce cylindre est disposée une tige mue par un ressort à boudin. A son extrémité vient se fixer, au moyen d'un manchon, l'aiguille, composée d'un fil d'acier terminé du côté du canon par une pointe. La tige porte-ressort se relie elle-même au chien, qui, guidé par un galet destiné à éviter les frottements, reçoit du pouce du tireur un mouvement suivant l'axe du fusil, qui amène la noix contre la gâchette, où elle reste fixée jusqu'au moment où l'on presse la détente.

Par sa *construction*, l'arme répond tout-à-fait au problème de trouver un chargement qui laisse intacte la monture de l'arme, conserve au canon sa fixité absolue, tout en permettant un maniement prompt et facile, et empêchant toute suite de gaz au moment de l'explosion ; les pièces complètement mobiles doivent être réduites à un poids minimum et ne pas s'emboîter à frottement dur, ce qui causerait une détérioration rapide. Il faut en outre qu'elles puissent se remplacer facilement, même en campagne.

Le caractère particulier et essentiel de l'invention de M. Chassepot (dont le brevet a été acquis par la maison Cahen-Lyon et C^e de Paris, concessionnaire de la grande livraison à l'armée française) consiste dans l'emploi du caoutchouc comme obturateur.

Pour l'*obturation*, au lieu de l'emboîtement de deux cônes, comme dans le fusil prussien, l'obturateur pénètre, lorsque l'arme est fermée, dans une chambre conique ménagée à la base du tonnerre. Il se compose d'une pièce dite tête de culasse ; elle entre à frottement dans l'axe du cylindre et s'y trouve maintenue par une disposition ingénieuse qui lui permet un mouvement propre suivant cet axe. Elle se termine par un bouton d'acier qui a la forme d'un disque plat du côté de la culasse, et dont le diamètre est un peu inférieur à celui de la chambre. Entre la partie antérieure du cylindre mobile et la partie postérieure du bouton, on interpose une bague de caoutchouc vulcanisé par un procédé particulier et traversée par la tige de la tête. Cette bague se compose de trois rondelles juxtaposées ; les deux extrêmes offrent une grande dureté. Celle du milieu est plus élastique ; le bouton porte lui-même à son centre un tube de 15 millimètres de longueur que traverse l'aiguille et qui pénètre dans le canon, légèrement élargi au tonnerre pour recevoir la cartouche.

Pour écarter toute possibilité d'accidents, une vis, placée sur le chien, s'engage, lorsque l'arme est fermée, dans une ouverture longitudinale pratiquée dans la culasse, et permet ainsi au ressort de

produire son effet et de lancer l'aiguille sur la cartouche. Dans toute autre position du verrou, cette vis butte contre la partie postérieure de la culasse, et le chien ne peut s'abattre. Une seconde encoche moins profonde que la première permet à la vis de s'abattre jusqu'à la moitié environ de sa course, dans une position du verrou qui forme le cran de repos de l'arme. Le levier étant rabattu à droite, un fort talon ménagé sur le verrou vient s'appuyer contre la pièce fixe qui enveloppe ce dernier, en lui servant de guide, et empêche tout mouvement en arrière du cylindre.

L'arme est alors prête à faire feu.

La *cartouche* n'est pas métallique, comme dans presque tous les modèles américains. Elle se compose d'un étui en papier au fond duquel est collé un disque en carton percé à son centre d'une ouverture dans laquelle se trouve engagée une capsule analogue à celle actuellement en usage dans les armes de guerre à percussion, mais plus petite. Les rebords, s'appuyant sur le carton, donnent à l'amorce, dont l'ouverture est tournée vers la base de l'étui, assez de résistance pour que le choc de l'aiguille produise son effet, et deux trous, percés au fond de la capsule, permettent aux jets de flammes qui se produisent au moment de la déflagration, de pénétrer dans la charge. Un petit morceau de drap introduit dans l'amorce force les gaz incandescents à s'échapper par ces deux ouvertures en augmentant la résistance du côté opposé. Enfin le fond de l'étui à poudre est recouvert d'un calepin en papier. Ainsi disposé, cet étui reçoit 5 gr. 5 de poudre légèrement tassée, et la balle, engagée elle-même dans une enveloppe en papier et munie à la base d'un calepin de carton, y est rattachée par une ligature.

Quant au jeu de l'arme et à son maniement, voici les règles données à ce sujet :

Pour charger. — Tenir l'arme de la main gauche, la crosse appuyée sur le flanc droit.

1^e mouvement. — Armer. — Saisir l'arme de la main droite à la poignée, l'index contre le pontet, engager le pouce sur la crête du chien, et tirer en arrière jusqu'à ce que la gâchette s'engage dans la noix.

2^e mouvement. — Ouvrir l'arme. — Tourner le levier de droite à gauche et ramener la culasse en arrière.

3^e mouvement. — Charger. — Saisir la cartouche, l'introduire dans le canon.

4^e mouvement. — Fermer l'arme, repousser la culasse et rabattre le levier sur le côté droit de l'arme.

5^e mouvement. — Tirer. — Presser la détente.

Pendant le quatrième mouvement, la cartouche, repoussée par le tube qui termine l'obturateur, est venue se loger dans la chambre destinée à la recevoir ; elle laisse ainsi derrière elle un espace conique rempli d'air. Au moment où l'on presse la détente, l'aiguille, traversant la tête de culasse et le tube qui s'appuie contre la cartouche, vient frapper l'amorce et déterminer l'explosion.

Notons en passant qu'ici elle sort fort peu de son étui, de sorte qu'elle n'est pas, comme dans le fusil prussien, exposée sur une grande longueur aux gaz incandescents.

Au moment de la détonation, les gaz de la poudre réagissent, ainsi que l'air renfermé dans la chambre, sur le bouton qui termine la tête de culasse ; celle-ci, comprimant le caoutchouc contre la base du cylindre, force cette substance élastique à s'appliquer contre les parois du tonnerre avec une énergie d'autant plus grande que la pression intérieure est plus forte, et empêche ainsi toute déperdition.

Les gaz qui s'accumulent dans la chambre ardente chassent les débris de papier et de carton de la cartouche et permettent ainsi d'introduire une nouvelle charge sans avoir à s'inquiéter des restes de l'ancienne.

Les *principales dimensions* du fusil modèle 1866, qui servira à l'armement de l'armée française, sont les suivantes :

Longueur de l'arme : 1 m. 29 ;

Poids : 4 kil. 050 ;

Calibre : 0,011 mill. ;

Nombre des rayures : 4 ;

Pas : 0,55 ;

Sens : droite à gauche ;

But en blanc : 225 m. avec flèche de 0,50 ;

Flèche avec hausse pour 400 m. : 0,85 ;

Poids de la cartouche : 0 k. 031 gr. ;

Charge : 0 k. 055 gr.

Le *projectile* est une balle cylindro-ogivale pesant 25 grammes et portant à l'arrière un très léger renflement. Il n'a pas de cannelures et est très allongé. La charge est formée d'une poudre spéciale. L'arme fournit une trajectoire des plus tendues, et permet de tirer jusqu'à mille mètres avec des hausses peu considérables. Il n'y a qu'un seul modèle pour l'infanterie et les chasseurs. Ceux-ci auront un sabre-baïonnette allégé, tandis que l'infanterie aura une épée-baïonnette quadrangulaire.

Quelques perfectionnements à la cartouche sont encore à l'étude.